

Une envie de voir ailleurs...



Vous êtes agent actif ou retraité de l'Etat, de la région Nouvelle Aquitaine ?

Vous avez comme une grosse envie de vacances ?

Vous êtes plutôt épuisette et pêche aux crabes, amateur de vagues, ou roi de la plongée dans les coraux ? Plutôt vent dans les voiles ou sieste sous le parasol ? Ou bien vous rêvez de panoramas somptueux, de grand air et d'eaux fraîches ? De rafting ou de randonnée dans des paysages de carte postale ?

Dans nos **Villages vacances en France**, sur la côte méditerranéenne ou atlantique, ou bien à la montagne, vous pouvez souffler, vous ressourcer, découvrir, rencontrer, déguster, tester, jouer, vous dépasser ! ... Et l'animation et la tranquillité d'esprit sont incluses : clubs enfants, séances fitness, spectacles et soirées endiablées, découvertes accompagnées, nos équipes sont là pour vous...

Et si vous vouliez cette année allier dépaysement et confort, en profitant d'un séjour dans l'un de nos **Club 3000**, pour découvrir à votre rythme les merveilles antiques de Grèce ou de Sicile, les beautés naturelles de Sardaigne ou de Majorque, ou le patrimoine exceptionnel du Portugal et de l'Espagne?

Pour vous, avec la SRIAS Nouvelle Aquitaine, **TourisTra Vacances** a mijoté, à des tarifs préférentiels, des séjours uniques dans les plus beaux endroits de France et d'Europe, en pension complète, location ou All inclusive, ainsi que des circuits pour vous emmener au bout du monde ou tout près de nous, chez nos belles voisines européennes... avec toujours cet esprit de partage, d'authenticité et de rencontre humaine qui est notre marque de fabrique depuis plus de 75 ans...

Pour que toutes vos envies de bleu deviennent réalité...

VOS AVANTAGES

En plus des remises tarifaires accordées par TourisTra Vacances, le SRIAS participe à vos frais de séjour (voir détails et modalités page suivante).

VOS TARIFS PREFERENTIELS

- Jusqu'à -40% sur les villages vacances France été (pension complète ou location)
- Jusqu'à -35% sur les villages vacances France hiver (pension complète ou location)
- Jusqu'à -8% HT sur les clubs à l'étranger (pension complète ou All inclusive)

BROCHURES GRATUITES, RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS

0 890 567 567 > Service 0,25 € / min + prix appel

(impératif si vous souhaitez cumuler la participation SRIAS et la remise TourisTra Vacances)

boutique@touristravacances.com

ou **www.touristravacances.com** avec le code **983315** (seules remises TourisTra Vacances seront appliquées)

MODALITÉS PRATIQUES 2019

PARTICIPATION DE LA SRIAS

Tous les agents de l'Etat, actifs ou retraités, en région Nouvelle Aquitaine peuvent bénéficier d'une subvention en 2019.

Le montant de l'aide varie en fonction du quotient familial.

MONTANT DE LA PARTICIPATION

La participation SRIAS est calculée sur la base de votre quotient familial et de votre type de séjour.

$$\text{Calcul du quotient familial mensuel} = \frac{\text{dernier revenu fiscal de référence du foyer}}{15 \times \text{nombre de personnes au foyer figurant sur l'avis}}$$

Si famille mono-parentale, rajouter +1. De même, si enfant handicapé rajouter +1. Monoparental = lettre T sur avis d'imposition. Enfant handicapé = notifié sur avis d'imposition. Pour les couples séparés : un enfant est compté 1 si résidence exclusive et 0,5 si résidence alternée.

Vous devez impérativement fournir à TourisTra Vacances les justificatifs suivants :

- Copie du dernier bulletin de salaire ou de solde ou de pension émanant d'un ministère d'Etat (code MIN) ou d'un établissement bénéficiant d'une dérogation pour 2019.
- Copie du dernier avis d'imposition du foyer.

Les réservations ne pourront être confirmées que sur présentation de ces pièces.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Les agents ne peuvent bénéficier que d'une seule participation SRIAS pour l'année civile.

Si une famille est composée de 2 agents, la participation est plafonnée à une aide par année civile. Le reste à charge doit être de 150€ mini. Les aides SRIAS sont attribuées par ordre d'arrivée dans la limite du budget alloué à cette action par la SRIAS pour l'année civile 2018.

Dans le cas d'épuisement du budget prévu ou si vous souhaitez réserver plusieurs séjours vacances, la participation SRIAS ne pourra pas vous être attribuée mais les tarifs préférentiels TourisTra Vacances seront appliqués.

TABLEAU DES TRANCHES DE REVENUS ET DES AIDES SRIAS POUR LES VILLAGES VACANCES EN LOCATION		
Tranche	Quotient familial mensuel	Participation
1	Inférieur à 230 €	296 €
2	de 231 à 310 €	270 €
3	de 311 à 390 €	245 €
4	de 391 à 460 €	219 €
5	de 461 à 540 €	194 €
6	de 541 à 610 €	168 €
7	de 611 à 690 €	142 €
8	de 691 à 770 €	117 €
9	de 771 à 840 €	91 €
10	de 841 à 920 €	66 €
11	Supérieur à 920 €	40 €

TABLEAU DES TRANCHES DE REVENUS ET DES AIDES SRIAS POUR LES VILLAGES VACANCES EN PENSION COMPLÈTE		
Tranche	Quotient familial mensuel	Participation
1	Inférieur à 230 €	50 € par pers. + 296 €
2	de 231 à 310 €	45 € par pers. + 270 €
3	de 311 à 390 €	40 € par pers. + 245 €
4	de 391 à 460 €	35 € par pers. + 219 €
5	de 461 à 540 €	30 € par pers. + 194 €
6	de 541 à 610 €	25 € par pers. + 168 €
7	de 611 à 690 €	20 € par pers. + 142 €
8	de 691 à 770 €	15 € par pers. + 117 €
9	de 771 à 840 €	10 € par pers. + 91 €
10	de 841 à 920 €	5 € par pers. + 66 €
11	Sup. à 920 €	40 €

EXEMPLE

Quotient familial mensuel de 250 € (tranche 2), famille composée de 2 adultes Supérieur à 920 € et 2 enfants de 4 et 8 ans.

Séjour du 6 au 13 juillet 2019 **en pension complète** sur le Village des Isles à Taglio, Corse : 630 €/personne, logement en bungalow 4 personnes, soit 2520 €.

Tarif préférentiel TourisTra Vacances : -189 €/adulte (application des réductions enfants). Aide SRIAS : 450 € (270 € + 45 € x 4 personnes). **Reste à votre charge : 1049,40 €.**

Séjour du 6 au 13 juillet 2019 **en location** au Domaine d'Agecroft à La Napoule, Côte d'Azur : 1302 €/appartement 4 personnes.

Tarif préférentiel TourisTra Vacances : -98 €/appartement. Aide SRIAS : 270 €. **Reste à votre charge : 934 €.**